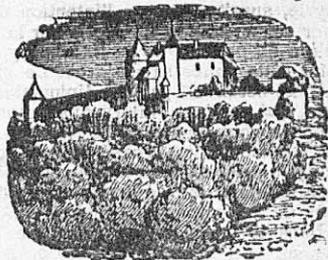




# LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**  
 Suisse 1 an Fr. 9.—  
 6 mois » 4.50  
 Étranger 1 an » 16.—  
 6 mois » 8.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sjonge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8., 11., (d. j. f. 14., 17) 14., 20., (22.) — Bulle, dép. 6., 9., (10., 13., 18., 20.)

### ANNONCES

Actes de Fribourg 20 cts.  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Étranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations 50 »  
 Réclames . . . . . 50 »  
 S'adresser à Publicitas S. A.  
 suisse de publicité

## Nos finances. La Suisse sera prête.

Dans son message aux Chambres relatif au budget de la Confédération pour 1931, le gouvernement, par l'organe de son président, M. Musy, insiste avec force sur la nécessité d'équilibrer nos finances, d'amortir le plus rapidement possible la lourde dette qui pèse sur notre économie et de réduire au strict minimum nos dépenses. Des nuages sombres s'élevaient à l'horizon. Il importait que nous ne soyons point pris au dépourvu.

Alors qu'en 1913 la Suisse possédait une fortune de plus de cent millions de francs, la dette publique se monte aujourd'hui à plus d'un milliard et demi. L'effort fiscal des contribuables et l'impôt de guerre en particulier ont permis au pays, grâce à la vigilante administration de M. Musy, grand argentier de la Confédération, de rétablir un équilibre budgétaire gravement compromis et de commencer à « remonter la pente ». Dans l'état actuel des choses, notre agriculture et notre industrie, avec toutes les perfectionnements qui leur furent sans cesse apportés, travaillent tout juste. Elles ont péniblement surmonté les crises successives qu'elles traversèrent dans l'après-guerre, mais il serait vain et dangereux de les accabler davantage par une fiscalité plus sévère. Il y a une marge dans la capacité fiscale d'une nation qu'on ne dépasse pas impunément et au-delà de laquelle on empiète sur le domaine privé et les chances de succès de toute entreprise. Or, nous avons atteint cette marge. Nous ne pouvons aller plus loin sans risquer de compromettre toute l'ossature de notre prospérité nationale. Les charges qui pèsent sur le peuple suisse sont suffisantes. Il n'est pas possible de les réduire pour le moment, malgré toute la bonne volonté de l'autorité, à cause des obligations nombreuses auxquelles nous devons faire face. Seul l'impôt de guerre va tomber, alléguant dans une mesure précieuse le marché national.

Dans ces conditions, on voit dans quelles étroites limites peut se développer la politique fiscale de la Confédération et les responsabilités que cette dernière assume vis-à-vis de l'avenir. D'autant plus qu'elle ne peut enlever aux cautions leurs moyens d'existence et les privilèges dont ils jouissent sans les menacer dans leur autonomie, donc dans leur raison d'être. C'est pourquoi M. Musy a raison lorsqu'il demande au peuple et à ses représentants de mettre un terme au système déplorable des subsides instauré au cours de ces dernières années. Le budget de 1931 boucle par un déficit, même si l'on veut, mais qui, si l'on n'y prête garde, peut être le point de départ d'une série de budgets déficitaires dont le pays aurait de la peine à se relever.

Est-il possible, d'autre part, d'entrevoir dans un avenir prochain la reprise des affaires, donc un meilleur rendement des impôts existants? Non. Les douanes ont un rendement qui dépasse certainement les prévisions, mais qui aura sa limite aussi.

Dans l'industrie, le sursaut qu'on avait constaté il y a quelques mois n'a pas tenu. Sans parler encore de crise, il faut reconnaître qu'un ralentissement caractéristique se produit. Et c'est la situation mondiale, européenne surtout, qui crée cet état de fait, auquel nous ne sommes guère en mesure de porter remède. En effet, les menaces de guerre perpétuelles et les armements que l'on a repris de part et d'autre avec plus de rigueur que jamais paralysent le développement des affaires, jettent de la défiance dans les relations internationales et encombrant le marché de l'étranger. Et rien n'autorise à croire que la situation doive s'améliorer dans un proche avenir.

C'est d'ailleurs ici que le message au peuple suisse prend la forme d'un avertissement particulièrement solennel. Depuis un certain temps, chacun qui suit de près les événements se rend compte que quelque chose de tragique se prépare non loin de nos frontières. Les voix de Genève, si puissantes au lendemain de la guerre, se sont affaiblies. On fait lentement le vide autour de la S. d. N., née d'une décade à à peine et dont on attendait tant pour la pacification du continent. On se détourne de Locarno et de la politique de paix. Ceux mêmes qui avaient juré d'empêcher à tout prix l'éclatement d'une nouvelle guerre — laquelle consacrerait la ruine économique et l'asservissement de l'Europe — semblent se fatiguer de... défendre la cause de la paix.

Le courant fumeuse qui se lève nous atteindra-t-il?

Espérons qu'il n'en sera rien. Mais il est sage de tout prévoir. Aussi nos chefs prennent-ils des mesures qui marquent leur souci d'une situation grave et leur ferme volonté de préparer le pays à toute éventualité. La première tranche de la tâche consiste dans le remboursement le plus rapide possible de la dette publique : Un pays aisé est toujours plus fort et plus respecté qu'une nation pauvre. Il a plus de crédit aussi. La seconde tranche repose sur la préparation morale et matérielle de la nation. En 1914, nous n'étions pas suffisamment préparés à ce qui est arrivé, et c'est à une coincidence occasionnelle — le degré encore moindre de préparation de la Belgique — que nous devons d'avoir été épargnés.

Le Conseil fédéral ne prend point au tragique les bruits de guerre qui s'élevaient ici et là. Mais il songe à l'éclincelle qui peut survenir d'un moment à l'autre sur n'importe quel point de l'Europe.

A Munich, l'ancien chef de l'état-major allemand, Ludendorff, écrit dans un journal dont il est le propriétaire que d'ici à 1932, une guerre éclatera. Il cite même que la France, la Belgique, la Tchecoslovaquie et la Yougoslavie auront contre elles l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Hongrie et la Roumanie. La Suisse subira elle-même le sort de la Belgique en 1914.

Menaces de général, sans doute! Désir qu'on prenne pour une réalité peut-être! Car rien ne prouve qu'une telle combinaison survienne. Mais il est bon d'en tenir compte.

N'y aura-t-il personne pour arrêter les brigands internationaux qui préparent de nouvelles tueries?

### Petite Revue

#### ÉTRANGER

#### Où va l'Allemagne? Les élections américaines.

On a éprouvé une heureuse surprise, si l'on peut exprimer ainsi la dévotion qui suit une période d'excitation et d'énervement particulièrement grave, à constater l'apaisement relatif des esprits en Allemagne au lendemain de l'inauguration de la nouvelle législature. La défaite n'a complétement pas paralysé les extrémistes n'aurait-elle pas étouffés les vaincus eux-mêmes? On serait tenté de le croire en suivant l'évolution des événements et la tranquillité avec laquelle M. Brüning, chancelier d'empire, prépare ses projets financiers et son programme de politique extérieure. Ce gouvernement auquel on prédisait presque unanimement une mort prochaine se sent-il suffisamment fort, à la suite d'une seule prise de contact avec un parlement qui lui accorda une majorité préalable, pour affronter aussi stirement les dures responsabilités du pouvoir au cours des prochains mois? Il faut le croire.

Un collaborateur du « Petit Parisien », M. Bourguès, qui suit de très près la situation politique en Allemagne et les travaux parlementaire du Reichstag, a obtenu tout récemment une entrevue avec le chancelier et lui a posé des questions qui sont assurément d'intérêt général, provoquant ainsi des réponses qui sont

pour la France et pour l'Europe en même temps un réel soulagement.

« Exécution loyale des traités internationaux et coopération pacifique des peuples », telle serait la base de l'activité extérieure du cabinet Brüning. Nous verrons plus loin quelles sont les atténuations pratiques que le gouvernement d'empire se propose d'apporter à ce programme. Elles sont d'ailleurs logiques et d'une honnête diplomatie.

On peut se réjouir de l'évolution de l'opinion allemande au cours des dernières semaines, si elle est réellement sincère, comme tout porte à le croire, et des intentions pacifiques de M. Brüning. Homme du centre, et par là-même d'esprit et de conceptions pondérées, le chef du gouvernement allemand réussira-t-il à prendre la place de feu Gustav Stresemann, dont la subite disparition de la scène a valu tant de débâcles à la politique de paix inaugurée à Genève, à Locarno et à Thoisy? L'éventualité n'est pas impossible, si l'on tient compte des récents événements et de l'adoption avec laquelle le chancelier a su faire adopter dans les grandes lignes son programme à l'occasion des séances inaugurales du nouveau Reichstag. Le peuple et le parlement allemands sentent d'ailleurs une menace peser sur le pays si la constitution républicaine de Weimar devait un jour rendre tout gouvernement impossible. Il semble bien, à l'heure actuelle, que la nation germanique n'est pas disposée, dans sa grande majorité, à suivre ses mauvais bergers et à se laisser entraîner à une politique d'aventures. On prêtait, à tort ou à raison, au maréchal Hindenburg l'intention de recourir à un article de la constitution autorisant le chef de l'Etat à gouverner sans le parlement. La menace ne fut sans doute pas vaine et les partis modérés et la social-démocratie, qui s'étaient confinés jusque-là dans leurs positions propres, ont peut-être compris que l'heure de la collaboration est venue et que l'Allemagne ne peut poursuivre sa tâche de redressement qu'avec le concours de tous les éléments sains de la nation. Les soucis et les luttes farouches de la période électorale s'estompant peu à peu, on se rend compte, de l'autre côté du Rhin, du trouble jeté dans les relations par les violences et les menaces proférées au cours de la campagne et de la nécessité de plus en plus pressante de la collaboration européenne, dont la France et l'Allemagne constituent l'élément le plus indispensable et le plus précieux.

Dans son entretien avec le représentant du « Petit Parisien », le chancelier Brüning a voulu avant tout expliquer l'état d'esprit de la majorité des Allemands et interpréter la portée de la surexcitation qui éveilla durant les mois écoulés les méfiances de la France et de l'Europe en général. Si le peuple et le gouvernement allemands, quel qu'il soit, se sont proposés et se proposent encore comme but suprême de « recouvrer la liberté nationale ainsi que l'égalité de droits morale et matérielle », on ne saurait, en France, s'en étonner, pour autant que ce but soit poursuivi « par la voie de la paix, en répudiant toute aventure et selon un développement naturel ». Or, le chancelier a tenu à fournir, au sujet du choix de ces moyens, des garanties absolument formelles. On s'est étonné en France du fait que l'évacuation anticipée de la Rhénanie et les allégements apportés par l'adoption du plan Young n'aient pas provoqué sur le plan international et particulièrement dans les relations franco-allemandes toute la détente qu'on en attendait. Le chef du gouvernement trouve une explication fort plausible à cet état de fait. Il rappelle que les concessions faites au Reich ont été appréciées à leur valeur, mais aussi qu'elles se sont fait attendre bien longtemps et que des charges fiscales nouvelles, imposées par la crise économique, ont fait oublier en partie aux contribuables allemands les allégements provenant des récents arrangements de Paris et de La Haye. Il est donc naturel, en face d'une situation presque intenable, que le Reich s'efforce par des moyens pacifiques d'obtenir de nouvelles concessions à la faveur de clauses qui sont d'ailleurs prévues dans les traités. « D'autre part », dit M. Brüning, la déception de la France au sujet d'une reconnaissance peut-être insuffisante pour l'évacuation anticipée de la Rhénanie nous paraît peu fondée. La décision toujours ajournée de cette mesure longtemps attendue en a beaucoup affaibli la portée et l'impression, d'autant plus qu'elle n'a pas été prise sans de nouvelles charges et exigences ».

« Mais nous avons tous, comme je l'ai déjà mentionné au début, accueilli l'évacuation de la façon la plus chaleureuse en raison des facilités qui pourraient en résulter pour

nos relations réciproques; de même que moi, le ministre des Affaires étrangères, Dr Curtius, a exprimé en son temps cette idée dans son discours de Spire ».

Ces explications franches et honnêtes valent mieux que bien des discours et l'on peut être certain qu'elles contribueront grandement au dégel de l'imbroglie internationale. Tout ce qu'il faut souhaiter, c'est que les travaux du Reichstag se poursuivent selon ce plan et dans cet esprit au cours de l'hiver. Comme le fait remarquer le « Petit Parisien », l'Allemagne veut poursuivre par des voies pacifiques une politique révisionniste, tandis que la France s'en tient à son programme anti-révisionniste. Mais, entre ces deux oppositions, est-ce qu'il n'y a pas place pour une collaboration pacifique et une entente sincère? \* \* \*

A l'heure où paraîtront ces lignes, les élections américaines seront un fait accompli. On sait qu'il s'agit de renouveler en entier la Chambre des représentants et pour un tiers le Sénat. Jusque-là, les républicains eurent une majorité d'une centaine de voix à la Chambre haute. Il est impossible de prévoir si ces positions seront maintenues, car la campagne électorale est basée avant tout sur des circonstances locales, telles que la prohibition, la crise agricole, etc. On attend avec une certaine curiosité, malgré tout, les résultats de cette consultation, qui ne sera vraisemblablement pas sans influencer la politique étrangère de l'Amérique.

Nous avons relaté, il y a quelques jours, l'opposition sourde que l'on entretient dans divers milieux à l'égard du président Hoover, qui serait la cause de tous les maux dont souffrent les Etats-Unis, et particulièrement de la crise économique. Cet argument est d'une bien pauvre valeur, étant donné que la situation difficile de l'industrie suisse aussi bien que de l'agriculture ne peut être attribuée à autre chose qu'au déséquilibre mondial de la production et de la consommation, facteur qu'un homme, fût-il président de l'Amérique, ne peut modifier à son gré. Le problème de la prohibition joue son rôle aussi dans la campagne électorale. Et tout cela crée un état de fait qui, sans être en relation avec les considérations internationales, peut modifier l'orientation de la politique extérieure de la puissante république, seule préoccupation qui puisse d'ailleurs nous intéresser. P. S.

### SUISSE

#### XV<sup>me</sup> Foire Suisse d'Echantillons de Bâle, en 1931.

La Foire Suisse d'Echantillons, à Bâle, fait aujourd'hui partie de notre vie économique. Dès 1917, de l'on fût en périodes de dépression ou de pleine activité, elle a rendu à nos industriels et à nos commerçants d'appréciables services. Elle a puissamment contribué au développement économique du pays pour le plus grand profit de notre population.

La XV<sup>me</sup> Foire Suisse de 1931 se tiendra du 11 au 21 avril. Toutes les entreprises industrielles, tous les ateliers ont reçu une invitation les engageant à participer à cette grande manifestation de notre activité nationale. Il convient de signaler que les nouveaux produits ont leur place tout indiquée à la Foire.

#### Pour du matériel de guerre.

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a adopté le message annoncé sur l'ouverture d'un crédit de 16 millions de francs destiné à l'acquisition d'effets d'habillement et d'équipement de l'armée, de masques contre les gaz, etc. Le montant total sera utilisé au cours des années 1931 et 1932. Il est remboursable au plus tard dans les trois ans.

#### L'Autriche en émoi.

C'est dimanche qu'ont lieu les élections autrichiennes. Onze partis ont déposé leur liste dans le délai légal. Le nombre des députés à élire est de 145 et tous les Autrichiens, hommes et femmes, ayant 21 ans révolus peuvent prendre part au scrutin.

Dimanche dernier, les « Heimwehren » ont fait à Vienne une grondiose démonstration. Selon certains bruits venus vraisemblablement de Hongrie, le général El-

ien.  
de élevée

loi de

# ANGE

AT en Suisse  
de Lyon

ICH, Utoquai 47

Salon de l'Automobile, Salon  
Péris à Fribourg, Porcelaines  
du Star American Garage, Lussane  
A. Carfagni, Genève  
W. Clarck-Laffely, Morges

Moderne  
Fribourg.

P 646/20 X

# Weber

imple  
s plus  
e à lui  
otavoit  
ours expé-  
ours de  
quant à  
sinage des  
er récoltés à  
réer le produit  
tume le plus.

Webster  
rande  
ABACS SUPÉRIEURS  
BRÉSIL  
MENZIKEN

contre la tuberculose

personne ou famille atteinte ou  
conseils, démarches, directions,

secrétaire de la Ligue, 110  
reuleux à l'Hôpital canton-  
131 F  
mière-visiteuse, Gd'ruo 58'

### Commerce.

met en vente, par voie de  
100 m<sup>2</sup>, situés aux Jonx-  
rouver à disposition sur-  
la Grande-Cythard.  
tariat communal, jusqu'au  
du soir.  
Ville de Bulle.

† Alfred Reichlen.

Nous relations, mardi, le décès survenu presque subitement, à la suite d'une hémorragie cérébrale, de M. Alfred Reichlen, agent de la Caisse d'amortissement de la dette publique depuis 1873 puis de la Banque de l'Etat de Fribourg qui succéda à cet établissement.

Le défunt, qui joua un rôle de premier plan dans les affaires publiques cantonales, était né à La Tour-de-Trême en 1849. Après avoir fréquenté l'école primaire de son village, il s'en fut parfaire sa formation intellectuelle au collège St-Michel, puis fit un stage dans une étude d'avocat. Se sentant du goût et des facilités en affaires, il s'établit bientôt à son compte et se voua à des entreprises diverses qu'il sut mener à bon port. La voie était frayée, et celui auquel la fortune souriait avait franchi l'étape difficile. D'un caractère actif et d'une grande puissance de travail, M. Reichlen développa rapidement ses affaires et s'acquitta bientôt une renommée de bon aloi ainsi qu'une brillante situation matérielle.

L'homme d'affaires était doué de remarquables qualités qui attirèrent bientôt l'attention de ses concitoyens. Appelé comme juge au tribunal de la Gruyère en 1882, il entra en 1886 au Grand Conseil, comme mandataire du parti conservateur. Il fit partie de l'autorité législative jusqu'en 1896, puis à nouveau de 1901 à 1920, date à laquelle il se retira définitivement des affaires, estimant avoir payé son tribut à la société. En 1919, il avait présidé le Grand Conseil, au sein duquel il joua d'ailleurs un rôle pondéré.

Dans le domaine judiciaire, M. Alfred Reichlen fut encore appelé aux fonctions de greffier puis de juge de paix, en 1894. Il fit preuve à ce poste d'une réelle compétence et son intervention évita de nombreux procès. Comme si toutes ces occupations n'étaient point susceptibles d'absorber son temps, le défunt accepta, en 1896, la présidence de la Société d'Economie alpestre, à la tête de laquelle il demeura jusqu'au bout, s'ingéniant à promouvoir l'amélioration des pâturages et des conditions de l'économie montagnarde.

C'est ainsi une carrière bien remplie qui s'éteint. Les sociétés locales dont M. Reichlen faisait partie aussi bien que les très nombreuses personnes qui furent en relations d'affaires avec lui auront une pensée pieuse sur la tombe du défunt, qui laisse le souvenir d'un grand travailleur, d'un économe et d'un entreprenant.

Nous répétons aux siens nos sentiments de respectueuse sympathie dans l'épreuve qui les frappe.

Le prochain recensement de la population et les agents recenseurs.

Les agents recenseurs qui prendront part aux opérations du recensement fédéral, doivent posséder l'ordonnance du 27 juin 1930, sur la matière; un exemplaire du formulaire rempli sur la composition du cercle avant le recensement; un exemplaire sur la composition du cercle après le recensement; des enveloppes de ménage préparées et numérotées avec un nombre suffisant de bulletins individuels; chaque enveloppe de ménage contient *La Gazette du Recensement*, soit, les instructions pour les chefs de ménage; une réserve d'enveloppes non numérotées, et enfin un nombre suffisant de listes de recensement.

Les agents recenseurs ont le devoir, lors de la remise des enveloppes de ménage, de donner au chef de ménage ou à un autre membre de la famille toutes les explications dont ils ont besoin pour remplir très correctement les bulletins individuels.

Ils devront dès lors se familiariser complètement avec les instructions et les formulaires qui leur seront remis. L'agent recenseur veillera à ce que tous les ménages de son cercle soient recensés, et à ce que les enveloppes et les bulletins qu'il aura distribués, lui soient tous remis, remplis sans lacune et conformément aux instructions données.

Il surveillera spécialement les réponses données aux questions 10, 11 et 12. Les chefs de ménage ou leurs représentants sont invités à faciliter dans la mesure du possible la tâche des agents recenseurs.

Il est désirable que les instituteurs des classes supérieures d'écoles primaires et secondaires instruisent leurs élèves sur la manière de remplir exactement le bulletin individuel. A cet effet, ils recevront du *Dépôt de Matériel Scolaire* des enveloppes et bulletins de couleur, qu'ils rempliront dans la deuxième quinzaine de novembre, sous la direction du maître, pour les emporter comme modèle dans leur famille.

Les récalcitrants seront cités devant l'autorité communale, qui au besoin fixera les pénalités prévues.

lisen, commandant des « Heimwehren » de Styrie, aurait même eu l'intention de marcher sur Vienne et de proclamer la restauration du prince Otto de Habsbourg, qui atteint cette année sa majorité. Le plan aurait été découvert par des diplomates étrangers, qui seraient intervenus auprès du chef du gouvernement, M. Vaugoin, pour lui représenter les conséquences de cet acte. En prévision des événements, la Tchécoslovaquie aurait déjà massé une division près de la frontière autrichienne.

Dans le voisinage immédiat de l'Autriche, on suit de très près les agissements de cette dernière, cette année en particulier.

La journée de dimanche sera importante aussi bien pour la république autrichienne que pour l'Europe en général.

Le procès des zones.

M. Logoz a poursuivi, mardi, la critique des propositions françaises, démontrant que ces dernières ne peuvent donner satisfaction ni aux zones ni à Genève. Il cite encore quelques passages importants du discours du sénateur David, en 1905. L'orateur s'efforce de préciser la tâche des experts et demande que la Cour tienne compte de la question de droit, qui doit être à la base de tout jugement et de toute transaction pratique. Le Conseil fédéral désire d'autre part que tous les éléments soient fournis à la Cour afin que puisse survenir une solution équitable du différend.

Entrant dans le domaine des réalisations, M. Logoz pense qu'il serait possible de remettre aux mains des experts le projet suisse. Chacun l'étudierait sur place et contrôlerait s'il donne satisfaction aux populations intéressées. Les experts n'auraient évidemment pas à se prononcer sur la question de droit.

L'avocat suisse s'étend encore sur l'attitude de la population des zones, qui a d'elle-même adressé de multiples pétitions à la Cour. Ce ne sont pas les quelques protestations provoquées ici et là qui apportent une atténuation au vœu général qui demande le rétablissement des zones. Dans sa conclusion, M. Logoz déclare que la Suisse attend avec impatience le jugement de la Cour. Il s'agit de savoir si l'on peut enlever ses droits à un pays sans le consulter.

M. Tardieu, président du Conseil des ministres de France, disait tout récemment encore: « La sécurité repose en premier lieu sur le respect des traités ».

Et M. Logoz d'ajouter: « Je prie respectueusement la Cour de tenir compte de ces considérations et de prononcer sa sentence ».

M. Basdevant fait remarquer que la délégation suisse a soulevé quelques faits et arguments nouveaux. Il se réserve donc de fournir à la Cour de nouveaux documents. Puis M. Anzilotti déclare le débat clos et constate que la Cour se réserve le droit de s'enquérir de nouveaux documents si elle le juge à propos.

Cent ans de démocratie

A l'heure où de divers côtés des forces inégales, mais conscientes de leur but, s'acharnent au renversement des régions démocratiques, il est heureux que des citoyens patriotes et convaincus de la supériorité de la démocratie sur tout autre régime politique en prennent la défense et en étayent la valeur par des manifestations probantes. Au nombre de celles-ci, nous plaçons, en premier lieu, celle qu'organise en ce moment la Société d'histoire du canton de Fribourg en rappelant, par une série de conférences, l'avènement et le développement de la démocratie fribourgeoise.

Bien que ces conférences soient strictement historiques, et qu'elles n'aient point d'attaches avec le renouveau démocratique qui se fait voir en certaines contrées, elles ne peuvent, qu'on le veuille ou non, que servir la démocratie elle-même. Et comment cela? En en rappelant la naissance, les principes, le but et les moyens.

A vrai dire, la démocratie fribourgeoise est née bien avant 1830. La Handfest, notre première charte constitutionnelle, était déjà, en quelque sorte, démocratique. Elle consacrait, en effet, un certain nombre de principes et de garanties qui ont bien des liens communs avec ceux de nos constitutions modernes. Mais nombre de notables de Fribourg reconurent, dans les siècles passés déjà, qu'en fait il est plus avantageux de concentrer le pouvoir dans les mains de quelques hommes seulement: de là naquit l'oligarchie, appelée chez nous patriciat.

Ce patriciat, duquel on a tant médité, gouverna notre canton trois siècles durant. Mais, peu à peu, sous l'influence des écrits de Montesquieu, de Diderot, de Rousseau, les hommes en vinrent à penser que le peuple pourrait bien aussi se donner un gouvernement de son choix. Toutefois, le régime démocratique, pour prendre vie,

avait mille obstacles à vaincre. On eût pu douter longtemps de sa victoire sur ses nombreux, puissants et redoutables adversaires, si un événement formidable, la Révolution française, ne l'eût appelé brusquement à la lumière.

De la tourmente révolutionnaire sortit la démocratie, représentative d'abord. Ce fut le Directoire qui l'instaura en Suisse, et, malgré quelques nuages qui l'obnubilèrent sous l'Acte de médiation, elle devait renaitre, quinze ans plus tard, plus belle et plus féconde. Pendant ces quinze années, elle fut foulée aux pieds, sans doute. Les patriotes qui, à l'instar des émigrés, n'avaient « rien appris et rien oublié », ne voulurent point se souvenir que, pendant leur absence, on avait semé à pleines mains des idées nouvelles. Et les idées gouvernent le monde.

Ils en furent, ces réactionnaires, pour leur fauteuil. Ce n'est point pourtant qu'ils aient dilapidé les deniers publics, ni manqué d'autorité, de probité et d'estime, mais les temps étaient changés. Entre l'ancien et le nouveau patriciat, il y avait eu la révolution et ses conséquences. Les circonstances n'étaient plus favorables aux oligarchies et des besoins nouveaux réclamaient une autre direction des affaires publiques. La chute du régime devenait la conséquence logique de la satisfaction à donner à ces tendances nouvelles.

Sous l'Helvétisme, comme sous la Médiation, une partie du peuple, la bourgeoisie, avait goûté les « douceurs » de la participation au pouvoir. En 1814, la Restauration s'était montrée bien chiche en ne lui accordant qu'un simulacre de représentation législative. Aussi, cette bourgeoisie, qui protesta dès la première heure, garda-t-elle de profondes rancunes contre ses vainqueurs. C'est pourquoi, quand sonna le glas du patriciat, son réveil fut triomphal.

Un peu partout en Suisse, vers 1830, un peu plus tôt un peu plus tard, selon les circonstances, les bourgeois sortirent de leur torpeur et manifestèrent, différemment selon les lieux, leurs désirs et leurs revendications. Les mouvements protestataires contre les oligarchies régnantes furent pourtant extrêmement concordants. On eût dit qu'on s'était donné mot. Et cependant, aucun lien, aucune entente, aucune ligue n'existait. Mais, malgré les intempéries, est-ce que les semences jetées sur un même terrain ne lèvent pas à la même époque ou à peu près? Et ce terrain, c'étaient les cantons; cette semence, les idées modernes; l'époque: 1830.

Un gros événement survint alors qui donna plus d'ampleur, plus de couleur et de force à nos soulèvements populaires. Cette fois encore, comme en 1798, le choc vint du dehors: de la France. Les « Trois Glorieuses » (révolution de juillet à Paris) ont renversé le gouvernement de Charles X. L'appel à la liberté retentit dans toute l'Europe: la Grèce s'affranchit. Et l'on sait quel déchaînement de passions la libération de ce beau pays a provoqué chez nous.

Aussitôt les émeutes, qui sur différents points de la Suisse ont éclaté déjà, de se ranimer, de grandir et de se fortifier!

Fribourg, cependant, attend encore. Elle attend l'heure de l'aurore nouvelle. C'est Morat qui en donne le signal. Le 27 novembre 1830, en grand apparat, son huissier en tête, le Conseil communal de cette ville s'en vient à Fribourg porter ses doléances à leurs Eminences du Petit-Conseil. Mais la plainte est trouvée importune, inconvenante, par suite mise « ad acta ». Le 30, les choses se corsent. C'est Bulle qui sonne la charge. Le combat change d'âme, l'espoir change de camp! Incontinent, c'est plus de soixante pétitions qui parviennent au gouvernement: les unes, sollicitées par lui, attestent la fidélité des sujets et déplorent les agissements des « révolutionnaires de Morat »; d'autres, le plus gros nombre, en demandant le changement de constitution, présentent avant tout des revendications d'ordre économique: diminution des droits de péages, des honoraires d'avocat, de notaire, développement du réseau routier, etc.; enfin, celles qui arrivent des localités les plus importantes réclament l'extension des droits politiques, la liberté de la presse, la séparation des pouvoirs, la publication des délibérations du Grand-Conseil et des pouvoirs, la publication des délibérations du Grand-Conseil et des comptes de l'Etat, etc. Gruyères, dans sa pétition du 29 novembre se plaint d'avoir été trompé. On y lit: « Avant son départ, le comte Michel assura sembler les Etats du comté, par devant lesquels il se désista de sa souveraineté » aux conditions que les dits Etats acquiescèrent; teraient ses dettes et se feraient intégrer dans la Confédération suisse, pour en former un canton gouverné démocratiquement à l'instar des cantons d'Uri, Schwytz et Unterwald; mais par de coupables manœuvres, ces dispositions furent déjouées et le comté fut partagé entre les cantons de Berne et Fribourg; néanmoins les Gruyériens n'ont jamais dû oublier et n'ont jamais oublié qu'en consentant à leur incorporation aux deux cantons, ils avaient pleinement et chèrement satisfait aux conditions que leur

souverain leur avait imposées pour posséder la liberté et l'égalité des droits. Il y a plus: le premier Baillif Krumstohl qui vint à Gruyères, ainsi que ses successeurs, jurèrent, au nom du gouvernement fribourgeois, de maintenir les libertés, franchises et privilèges tant écrits que non écrits de Gruyères... Les treize premiers cantons se portèrent même garants de ces franchises et privilèges, par titre authentique, en date du 1er décembre 1554. Tout cela était un peu vieillot.

Par contre, Bulle allait droit au but. Sa pétition, qui est une véritable synthèse des sentiments de l'époque, contient une foule de renseignements précieux pour l'histoire des idées vers 1830. En voici quelques extraits: «...Nous n'avons d'autre ambition que celle de vous présenter (au Conseil d'Etat) avec respect, sans doute, mais aussi avec énergie, que la forme actuelle du gouvernement est, par la nature même des choses, et indépendamment de la volonté des hommes, le plus grand obstacle à la félicité publique, et l'unique cause du peu de progrès que nous avons fait dans la science de la vie... Les Suisses sont braves, personne n'a fait de plus grands prodiges de valeur; mais elle savait pour qui elle se battait, cette héroïque population qui, à des époques différentes, écrasait les Autrichiens à Sempach, et les Français à Rothenthurm et Schindellegi: c'était pour le maintien des libertés publiques et non pour la bourgeoisie secrète de Schwytz ou d'Altorf... Ce n'est plus le partage du butin, ce ne sont pas les disputes théologiques qui peuvent encore nous diviser et nous mettre les armes à la main les uns contre les autres; c'est le règne des privilèges, ce sont les prétentions de castes; car il est reconnu aujourd'hui que les Gouvernements existent pour les peuples et non les peuples pour les gouvernements... Plus loin, parlant d'un article de la constitution de 1814, qui interdit aux membres du Conseil d'Etat toute espèce d'affaires et de commerce, cette pétition s'exprime ainsi: « Comment? est-ce bien en Suisse, dans un pays pauvre par lui-même, et au 19me siècle, qu'on établit de tels principes? Ne croirait-on pas entendre les grands Seigneurs d'une puissante monarchie qui craignent de déroger et parlent avec dédain des fortunes de commerce? Mais non, les grandes monarchies reconnaissent et proclament la nécessité de l'industrie; elles ont des ministres spéciaux de commerce, et le canton de Fribourg ne pourrait pas avoir un seul négociant dans son Conseil d'Etat... Faut-il s'étonner s'il lui manque tant d'établissements utiles, et s'il ignore encore les véritables sources de la prospérité publique?... Mais il fallait procurer aux privilégiés de nobles moyens d'existence... Un gouvernement oligarchique ne pense qu'à lui, et quand il ne peut faire des officiers, il veut faire des chanoines... »

Au reste, toute cette pétition est une suite de récriminations contre les divers articles de la constitution de 1814, contre l'usage de la langue allemande comme langue officielle de l'Etat, contre le système électoral et l'enseignement des Jésuites. Elle fut, pour ainsi dire, l'évangile des journaux libéraux de l'époque. Aussi n'est-il pas exagéré de dire qu'elle mit « le feu aux poudres ».

Par elle, les dés étaient jetés. XX.

FRIBOURG

A travers les chiffres.

(Projet de budget de l'Université, 1931).

Recettes.

Intérêt du rentier	Fr. 146.000
Rente de la Banque de l'Etat	80.000
Locations et divers	5.000
Subventions des entreprises électriques fribourgeoises	256.000
Subside de l'Etat	93.500
Subvention fédérale	17.330
<b>TOTAL</b>	<b>Fr. 597.830</b>

Dépenses.

Traitement des professeurs	Fr. 414.545
Traitement du personnel auxiliaire	58.500
Subsides aux bibliothèques	14.000
Laboratoires et instituts divers	29.400
Traitement des garçons de laboratoire	47.385
Frais généraux et imprévus	15.500
Part du fonds Grivel au subsidie fédéral	1.500
Fonds pour chaire d'anatomie	17.000
<b>TOTAL</b>	<b>Fr. 597.830</b>

...chiffre colossal, assurément, si on le compare aux modestes revenus de la population agricole fribourgeoise qui en assume la charge!

Le traitement de tous les instituteurs et institutrices du canton atteint fr. 402.000.

On relève un cadavre.

On a retiré du lac de Morat le cadavre de M. Adrien Duc, originaire de Cudrefin.

red Reichlen.

mardi, le décès survint, à la suite d'une hémorragie, de M. Alfred Reichlen, directeur de l'assurance de la vie depuis 1873 puis de la Banque de Fribourg qui succéda à son père.

Il joua un rôle de premier ordre dans les affaires publiques cantonales, à l'Assemblée de la Tour-de-Trême en 1849. Il fut l'âme de la formation de la Banque de Fribourg, puis de la situation financière de la ville à l'occasion de sa tournée à l'étranger. L'an prochain, de nouvelles perspectives de dépenses se font jour et l'on prévoit entre autres la fête cantonale de gymnastique qui aura lieu suivant les décisions prises par l'assemblée des délégués, le 14 décembre prochain, à Vuadens.

La population bulloise et des environs, qui porte un intérêt toujours tangible à la phalange robuste de ses gymnastes et qui se plaît à la voir rentrer dans ses murs couronnée de nombreux lauriers, montrera encore une fois, certes, sa générosité coutumière et apportera aux «gymn» bullois le précieux appui de sa présence et l'inaltérable témoignage de sa sympathie.

La Section se montrera à son tour reconnaissante en procurant à ses nombreux amis et bienfaiteurs d'intimes jouissances artistiques à l'occasion de sa soirée annuelle dont le merveilleux programme est établi et qui comportera des «numéros» inédits et nouveaux.

Soulignons que l'am Paul a préparé le pavillon des lots avec un enthousiasme particulier cette année-ci et qu'une bonne musique animera joyeusement la soirée.

**Accident.**

Près de Bulle, dimanche, une auto conduite par une personne de Fribourg est entrée en collision avec une autre voiture. Les machines sont détériorées. Les occupants furent reconduits à leur domicile par les soins d'un garage.

**Au service du Tzar.**

Voici une comédie dramatique fort attachante se déroulant dans un milieu qui a permis le déploiement d'une merveilleuse mise en scène. C'est le douloureux roman d'un officier de la Garde impériale qui découvre brutalement que la femme qu'il aime est une espionne à la solde d'une nation ennemie. Qui l'emportera du devoir ou de l'amour?

Ivan Mosjoukine, le grand acteur, est absolument remarquable de vie, d'esprit et d'intensité d'émotion. Carmen Boni, sa délicieuse partenaire, continue à être une des plus ravissantes et des plus fines apparitions de l'écran.

**En marge de la vie bulloise...**

*À la veillée.*

Déjà vont commencer les longues veillées de l'hiver. On se raproche du poète et chacun prépare son programme pour l'Utilisation des longues et délicieuses heures de détachement qui s'approprient. Pour les privilégiés, c'est la famille sans doute qui en absorbera la part la plus importante. Mais, combien n'ont pas de famille! Combien encore n'ont pas le bonheur d'appartenir à cette famille attirante et tranquille dont le logis est un vrai paradis!

Or, tant d'attractions fascinent le citadin! Et sans encore parler de ces soirées organisées par les sociétés locales, qui toutes ont leur monde et sont en somme des manifestations de famille quelque peu agrandies, extériorisées. Les tout jeunes profitent sans doute de la plupart de ces petites «fêtes» de société. Ils sont au courant des airs nouveaux de tous les phonographes, patatropes et orchestres ou «jazz-band» du pays. Ils fredonnent tous le refrain de la mélodie en vogue dont ils connaissent mal les paroles et qui se termine invariablement par une hésitation, puis la finale sonore: «...voll gemacht»!

Mais d'autres tiennent à consacrer aussi à quelque utile labeur les longues veillées. Ceux-là ont raison. Car le plaisir lui-même s'émousse s'il n'est pas mérité par le travail et l'effort qui l'a précédé, et le rire perd de son charme quand il est commandé par l'entourage et la mode et qu'il devient un «rire-jaçon».

Or, en fouillant la liste des cours organisés par la société des commerçants, j'ai déniché une ligne qui pourrait être et bien tenter les amateurs de distractions instructives, saines et utiles: Un cours de littérature moderne! Ah! oui. Cela nous manquait un peu. La littérature? N'est-ce pas la plus pure et la plus agréable et la distraction la plus reposante de l'esprit? C'est tout un monde de sentiments qui vit dans les livres et les mots.

Je n'en dis point davantage, n'ayant point pour mission d'être un agent-réclame. Mais j'en voulais parler, parce que je tenais comme une obligation morale de le faire.

Les agents recenseurs, les autorités communales et de district, sont priés d'observer punctuellement les délais fixés par l'ordonnance fédérale et l'arrêté cantonal du 14 octobre 1930, en ce qui concerne le vrai-vraisin de tout le matériel du recensement.

**Le loto de la «Gym».**

Dimanche soir 9 novembre aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Bulle le traditionnel loto de la «Gym».

Chacun comprendra d'emblée l'effort qu'a dû fournir la caisse de la société lors des mémorables journées de la fête fédérale française d'Alger. Il s'agit aujourd'hui de combler le vide et de remettre à flot la situation financière de la vaillante section. L'an prochain, de nouvelles perspectives de dépenses se font jour et l'on prévoit entre autres la fête cantonale de gymnastique qui aura lieu suivant les décisions prises par l'assemblée des délégués, le 14 décembre prochain, à Vuadens.

La population bulloise et des environs, qui porte un intérêt toujours tangible à la phalange robuste de ses gymnastes et qui se plaît à la voir rentrer dans ses murs couronnée de nombreux lauriers, montrera encore une fois, certes, sa générosité coutumière et apportera aux «gymn» bullois le précieux appui de sa présence et l'inaltérable témoignage de sa sympathie.

La Section se montrera à son tour reconnaissante en procurant à ses nombreux amis et bienfaiteurs d'intimes jouissances artistiques à l'occasion de sa soirée annuelle dont le merveilleux programme est établi et qui comportera des «numéros» inédits et nouveaux.

Soulignons que l'am Paul a préparé le pavillon des lots avec un enthousiasme particulier cette année-ci et qu'une bonne musique animera joyeusement la soirée.

**Accident.**

Près de Bulle, dimanche, une auto conduite par une personne de Fribourg est entrée en collision avec une autre voiture. Les machines sont détériorées. Les occupants furent reconduits à leur domicile par les soins d'un garage.

**Au service du Tzar.**

Voici une comédie dramatique fort attachante se déroulant dans un milieu qui a permis le déploiement d'une merveilleuse mise en scène. C'est le douloureux roman d'un officier de la Garde impériale qui découvre brutalement que la femme qu'il aime est une espionne à la solde d'une nation ennemie. Qui l'emportera du devoir ou de l'amour?

Ivan Mosjoukine, le grand acteur, est absolument remarquable de vie, d'esprit et d'intensité d'émotion. Carmen Boni, sa délicieuse partenaire, continue à être une des plus ravissantes et des plus fines apparitions de l'écran.

**En marge de la vie bulloise...**

*À la veillée.*

Déjà vont commencer les longues veillées de l'hiver. On se raproche du poète et chacun prépare son programme pour l'Utilisation des longues et délicieuses heures de détachement qui s'approprient. Pour les privilégiés, c'est la famille sans doute qui en absorbera la part la plus importante. Mais, combien n'ont pas de famille! Combien encore n'ont pas le bonheur d'appartenir à cette famille attirante et tranquille dont le logis est un vrai paradis!

Or, tant d'attractions fascinent le citadin! Et sans encore parler de ces soirées organisées par les sociétés locales, qui toutes ont leur monde et sont en somme des manifestations de famille quelque peu agrandies, extériorisées. Les tout jeunes profitent sans doute de la plupart de ces petites «fêtes» de société. Ils sont au courant des airs nouveaux de tous les phonographes, patatropes et orchestres ou «jazz-band» du pays. Ils fredonnent tous le refrain de la mélodie en vogue dont ils connaissent mal les paroles et qui se termine invariablement par une hésitation, puis la finale sonore: «...voll gemacht»!

Mais d'autres tiennent à consacrer aussi à quelque utile labeur les longues veillées. Ceux-là ont raison. Car le plaisir lui-même s'émousse s'il n'est pas mérité par le travail et l'effort qui l'a précédé, et le rire perd de son charme quand il est commandé par l'entourage et la mode et qu'il devient un «rire-jaçon».

Or, en fouillant la liste des cours organisés par la société des commerçants, j'ai déniché une ligne qui pourrait être et bien tenter les amateurs de distractions instructives, saines et utiles: Un cours de littérature moderne! Ah! oui. Cela nous manquait un peu. La littérature? N'est-ce pas la plus pure et la plus agréable et la distraction la plus reposante de l'esprit? C'est tout un monde de sentiments qui vit dans les livres et les mots.

Je n'en dis point davantage, n'ayant point pour mission d'être un agent-réclame. Mais j'en voulais parler, parce que je tenais comme une obligation morale de le faire.

**IN MEMORIAM**

La cérémonie annuelle à la mémoire des soldats gruyériens morts au service de la Patrie est fixée sur *dimanche 16 novembre, à 11 h. 15.*

Les renseignements complémentaires seront communiqués sous peu.

**Remerciements.**

La *Chorale de Bulle* remercie chaleureusement toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre ont contribué par leur présence et leur générosité à la si belle réussite de sa soirée familière.

Nos choraliens témoignent à chacun leur sincère reconnaissance pour cette nouvelle preuve d'attachement et de sympathie.

**Tombola.** — Les lots non encore réclamés peuvent être retirés au Café du Commerce jusqu'au jeudi soir, 13 courant.

Passé ce terme, la Chorale se permettra d'en disposer. *Le Comité.*

**Chronique romontoise.**

**Le marché de mardi, à Romont.**

Le marché de mardi, à Romont, s'est déroulé sous un décor hivernal et par un froid voisinant autour de 0 degré.

Les pommes de terre venues en grande partie des versants du Gibloux se sont vendues de fr. 2.80 à 3.— la mesure de 20 litres. Les pommes, en raison de leur rareté et de leurs variétés ont connu toute la gamme des prix depuis fr. 0.80 à 2.— les cinq litres. Dans leur œuvre d'approvisionnement des ménages citadins, en fruits et en légumes, nos paysans subissent, en raison de l'importation étrangère en proportion directe du développement des facilités de communication et de transport. Les noix et les châtaignes étaient cotées 60 et 70 ct. le kg. On a payé les œufs fr. 3.— et 3.20 la douzaine. Les campagnards, non encore accommodés au régime hivernal et surpris par cette précoce entrée en scène de la mauvaise saison se sont empressés de rentrer de bonne heure à leur logis.

**Encore l'ouragan de dimanche.**

Il se révèle que le vent qui a sévi en véritable tempête dans la nuit de dimanche à lundi a causé plus de dégâts qu'on n'avait tout d'abord soupçonné. C'est ainsi qu'au pensionnat St-Charles une grande quantité de tuiles ont été arrachées de la toiture et projetées dans la cour. L'écurie dépendante de l'Hôtel de la Tête-Noire a subi des dégâts analogues et assez importants. Parmi les sapins qui montent la garde d'honneur auprès de la Tour à Boyer, le plus élevé a été détaché de son tronc. Le donjon de la vieille tour a également souffert dans sa toiture. Des arbres qui bordent la route cantonale de Romont-Villaz-St-Pierre ont été aussi détachés de leur base.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

La rentrée du Parlement français a eu lieu mardi, à 15 h., en présence de 400 députés environ. Après avoir donné lecture de la liste des interpellations, le président demande quel jour le gouvernement propose pour leur discussion. M. Tardieu propose alors de commencer par les interpellations relatives à la politique extérieure, puis celles se rapportant à l'aéronautique, ce qui est accepté.

M. François Albert, radical-socialiste, développe sa motion sur la politique étrangère du gouvernement, qu'il critique vertement. L'orateur demande à la majorité qui soutient le gouvernement si elle se solidarise avec le ministre des affaires étrangères, dont certains de ses journaux ont dit qu'il avait été le moindre des ministres des affaires étrangères de la III<sup>e</sup> République.

Des incidents divers se produisent et le président lève la séance, qui est reprise peu après. La discussion est ensuite renvoyée à aujourd'hui, jeudi prochain.

Le Conseil national de la fédération républicaine de France a adopté un ordre du jour en faveur du maintien de M. Tardieu à la tête du gouvernement. Le Sénat français, après avoir pris connaissance des interpellations, dont une partie sont ajournées, a clos sa première séance. Il ne se réunira plus avant le 13 novembre.

— A la Chambre des communes d'Angleterre, l'amendement sur la question du chômage proposé par les conservateurs en réponse au discours du trône a été repoussé par 281 voix contre 250. Les libéraux ont voté avec les travaillistes. Une passe d'éloquence avait eu lieu auparavant entre M. Lloyd George, M. Baldwin et M. Mac Donald, qui défendit assez habilement sa politique du chômage, expliquant que la situation actuelle est mondiale et que le gouvernement anglais n'en saurait être rendu responsable.

— L'état de siège vient d'être proclamé dans le Caucase, où les montagnards ont organisé une vaste révolte contre la domination soviétique. Un fort groupe d'insurgés est entré en contact avec les troupes rouges qui, après un combat de huit heures, se sont retirées, laissant 600 morts sur le terrain, ainsi qu'une quantité de munitions.

— Le Dr Getulio Vargas a pris possession, à Rio-de-Janeiro, des pouvoirs présidentiels, en présence des membres de la junte et de très nombreuses personnalités appartenant à tous les milieux. Il a ensuite exposé son programme, puis signé un décret amnistiant tous les condamnés pour faits révolutionnaires depuis 1928.

**Accidents et malheurs.**

A Gondo, près de Brigue, M. Jean Jordan, fils d'un négociant bien connu dans la localité, était parti l'autre matin pour un alpage voisin afin d'y chercher des chevreaux. Le soir, il ne rentra point au logis. Aussi, dès le matin, se mit-on à sa recherche. La tâche était d'ailleurs rendue difficile par la pluie et l'état des lieux. Vers le soir, cependant, on trouva le cadavre du malheureux au fond de la gorge. Il avait fait une chute d'une assez grande hauteur et une partie du crâne était complètement détachée de la tête.

Le corps fut ramené dans la vallée. M. Jordan était âgé de 28 ans et laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

— A Lausanne, un contremaître italien, M. Sacchi Carlo, qui se trouvait sous la grue au moment où l'on descendait une benne, a été atteint par cette dernière et tué sur le coup. Les freins n'avaient pas joué et le mécanicien n'avait pu rattraper la benne.

— Dimanche, à l'occasion de la journée des morts, le petit Karl Kohler, 5 ans, s'était rendu avec des membres de sa famille au cimetière d'Olten, lorsque tout à coup il eut la tête et la poitrine écrasées par la chute d'une pierre tombale. Le malheureux petit fut tué sur le coup.

**La vie économique.**

**Le paysan suisse touche les plus hauts prix du blé.**

La *Deutsche Getreide Zeitung* publie, dans son numéro du 15 octobre, une comparaison des prix du blé touché par le producteur dans les divers pays. Cette comparaison montrera bien aux paysans suisses dans quelle mesure le pays se solidarise avec eux.

(en fr. suisses, par 100 kg.)

Suisse	41.50
Italie	30.75
France	31.—
Allemagne	27.70
Australie	16.60
Angleterre	15.40
Pologne	14.15
Hongrie	13.55
Yougoslavie	11.70
Argentine	10.50
Canada (p. la meilleure qualité)	10.45
Etats-Unis (Kansas)	10.45
Roumanie	6.15

**Contre la vivisection.**

Nous venons de recevoir le No 4, II<sup>e</sup> année, du journal *L'Antivivisection*. Le fascicule renferme divers articles dus à des sommités médicales et autres condamnant avec fermeté la pratique inutile de la vivisection.

Dans un article impressionnant, M. le Dr G.-R. Laurent raconte entre autres les souffrances inouïes infligées à des cobayes pour rechercher si l'on peut assurer, du moins pour un certain temps, toutes les fonctions de la vie organo-végétative en l'absence des centres cérébraux. Ces expériences n'ont d'ailleurs rien appris de positif et de certain.

**ECHOS ET NOUVELLES**

**La famine en Soviétie.**

Le Commissariat de l'Agriculture a saisi le gouvernement d'un plan de ravitaillement pour l'hiver prochain.

Le projet propose de ravitailler tout d'abord Moscou et Leningrad. Viennent en second lieu les grandes cités industrielles de Kharkov, Tiflis, Samarcand, Minsk, etc. Une troisième catégorie comprend une trentaine d'autres agglomérations principales.

La campagne et les autres villes, dont la population se chiffre par centaines de milliers d'habitants, se débrouilleront comme elles pourront.

Cette décision a provoqué dans de nombreuses régions une véritable panique. C'est la famine et la mort lente en perspective pour beaucoup.

**Une curieuse question.**

On mande de Cassel au «Tempo» qu'un serrurier de cette ville, nommé Reichenbacher, a réalisé une invention appelée à révolutionner toutes les conceptions dans le domaine de la construction des automobiles. En effet, il a construit un appareil de la

dimension d'une assiette pouvant réduire en atomes dans les moteurs d'automobile le pétrole, la benzine brute, l'huile brute et, par une forte compression, provoquer l'explosion. L'appareil, dont le prix de revient ne dépasserait pas 100 marks, est en usage depuis deux ans.

L'information ajoutée même que l'invention a été vendue à un consortium germano-américain pour un montant de deux millions de marks. Ce consortium dispose de fonds suisses.

**Dans la médecine.**

La direction de la fondation Tomarkin, à Locarno, a décidé d'organiser du 12 au 24 avril prochain un grand cours de médecine. Les plus célèbres professeurs de l'Europe donneront chaque jour 6 conférences. Plus de 50.000 invitations seront adressées aux médecins du continent.

**Dernière Heure**

L'avion géant «Do X» a quitté Allenrhein sous la direction de l'aviateur Richard Wagner, avec un équipage spécial, mercredi, à 11 h. 30. A 12 h. 10 il passait sur Schaffhouse et à 12 h. 45 sur Bâle, où il était attendu par une grande foule dont une partie avait pris place sur les toits. On eût dit un vaste bateau volant.

A 16 h. 30 l'appareil amerrissait à Amsterdam, où il restera probablement trois jours. La prochaine escale est Bordeaux. Le lendemain, il effectuera un vol spécial dans la région avec des personnalités venues en train de Paris.

— A l'heure qu'il est, le résultat des élections américaines n'est pas complètement connu. Il est suffisamment, pourtant, pour qu'on puisse constater un important recul des républicains, qui perdent en tout cas 33 sièges à la Chambre des représentants.

Cette expression de mécontentement ne sera guère favorable à l'attitude du gouvernement américain. Il ne faut pas oublier en effet qu'aux Etats-Unis ce sont avant tout les circonstances économiques qui dictent le vote des électeurs.

— Une explosion s'est produite dans une mine d'Athènes, dans l'Ohio (Etats-Unis). Sur 300 mineurs se trouvant en ce moment dans le puits, il faut compter probablement 150 victimes.

— La commission préparatoire du désarmement inaugure aujourd'hui, à Genève, ses travaux. L'arrivée de la délégation soviétique, sous la conduite du commissaire des affaires étrangères Litwinoff, a particulièrement attiré l'attention. Elle est assez nombreuse et loge à l'Hôtel Bellevue, qui est gardé par la police.

Dans un entretien avec les représentants de la presse américaine, M. Gibson, premier délégué des Etats-Unis, a déclaré qu'il escomptait d'importants résultats des travaux en cours.

— A Naters, en Valais, la petite Thérèse Mounier, 2 ans, débouchant d'un sentier sur la grand-route, a été happée par une motocyclette et si grièvement blessée qu'elle a succombé.

— A Morges, un jeune homme de 17 ans a tenté d'empoisonner son beau-père au moyen de pastilles de sublimé dissoutes dans du vin.

**La Société fribourgeoise d'Economie alpestre**

a le grand regret de faire part à ses membres du décès de son vénéré président

**Monsieur Alfred REICHLEN**

qui a dirigé la société dès sa fondation, en 1897.

L'enterrement a eu lieu à Bulle jeudi 6 novembre, à 10 heures. P. 15.608 F.

Quel négociant de laines en détail désirerait avoir pour BULLE la concession de la vente des

**LAINES de Mégève**

laines spéciales pour les tricots de sport et de montagne. Qualité ultra sport répandue en France et dans ses colonies. Faire offres sous V. 12981 X., à Publicitas, GENÈVE.

**La Direction de la Banque de l'Etat de Fribourg**

a le profond regret de faire part du décès de son agent dévoué à Bulle

**Monsieur Alfred REICHLEN**

La Banque de l'Etat de Fribourg perd en lui un fidèle collaborateur depuis de nombreuses années et lui garde un souvenir ému et reconnaissant.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

# La Robe blanche

par  
JEAN-LOUIS MORGINS

61

— Son caractère est resté tel que vous l'avez connu, mon bon ami, fit alors Pierre très gravement... et à tous les points de vue...

— A tous les points de vue, répéta alors Maxime, qui s'était remis à trembler. Que voulez-vous dire par là, mon petit ?

— Ah ! rien que vous n'avez compris, Dage, et je crois pouvoir affirmer que la longue fidélité que vous avez conservée à Mlle de Morlaix, elle aussi, de son côté...

Maxime avait laissé tomber sa tête entre ses mains et pendant un long moment il resta ainsi immobile.

— Hélas ! fit-il cependant en relevant soudain la tête, hélas ! tout est fini, car il est trop tard maintenant !

— Folle, protesta Pierre, car il n'est jamais trop tard pour être heureux ici-bas et surtout pour apporter du bonheur autour de soi ?

Cette fois, Dage ne répondit point. De nouveau, entourant son front de ses longues mains pâles, il s'absorba dans ses pensées. Mais, après quelques instants, comme s'il venait de prendre une farouche résolution :

— Ah ! parlez-moi d'elle, mon petit, parlez-moi d'elle, vous qui venez d'avoir le bonheur de la voir, de vivre à son côté... N'avez pas peur de me faire du mal, surtout ! J'ai maté ma faiblesse et je suis prêt maintenant à pouvoir tout entendre. Dites-moi, Pierre, que vous a-t-il elle dit, vous a-t-elle parlé de son passé, de sa

vie d'autrefois ?...

Pour répondre à Maxime et lui parler avant tout de ses bustes (qui étaient aux yeux du jeune homme la preuve vivante, si je puis ainsi dire, de la persistance de l'amour d'Yvonne), Darbois attendait que son vieil ami s'arrêtât. Mais Dage, exalté maintenant, continuait de l'interroger.

— Vous a-t-elle dit qu'elle regrettait l'existence qu'elle a perdue ? A-t-elle fait allusion au fiancé qui l'aimait ? Et son père ? Avez-vous vu son père, avez-vous parlé à cet homme, qui a causé le malheur de ma vie tout entière, et que je hais ? Et sa jeune sœur, Pierre, l'avez-vous vue, elle aussi ? C'est qu'elle doit avoir une vingtaine d'années, aujourd'hui, la petite, et si elle est aussi jolie que l'était Yvonne à cet âge... Avez-vous vu aussi...

Mais Darbois, maintenant, n'écouait plus Maxime Dage, qui l'interrogeait encore inlassablement. Frappé par la dernière question qui s'était imposée à lui, interrompant son ami, il lui répondit tout de suite :

— Son père, oui, je l'ai entraperçu, dit-il, et je vous en reparlerai. Mais, de sa sœur, durant tout notre séjour, il ne fut question en aucune façon, et je puis vous affirmer que Mlle de Morlaix, actuellement, vit seule à Bussac, en compagnie du vieillard....

— Sans doute est-elle morte, alors, fit alors tristement Dage. Il peut se passer tant de choses en vingt ans ! Pauvre enfant ! pauvre petite !

Un long silence, plein de respect, succéda à ces paroles. Sans doute Maxime évoquait-il alors les lointaines heures joyeuses d'un passé révolu et pleurait-il secrètement sur le destin de l'enfant qu'il avait vue, si frêle, en son petit berceau. Quant à Pierre, plus ému qu'il n'aurait voulu, il considérait Dage et, sans oser

rien dire encore, il le plaignait de tout son cœur.

III

Demain.

Dans la grande salle du restaurant des Fleurs, cette maison réputée du quartier des Champs-Élysées, que Gilbert affectionnait, le comte traitait son secrétaire. Parmi la foule élégante où l'élégant étranger dominait, les deux amis, un peu à l'écart, occupaient une petite table. Encore que de Bailly fut d'humeur moins sombre qu'il ne l'était à Bussac, il était loin d'avoir retrouvé sa bonne humeur insoucieuse d'autrefois et, même quand il riait, il semblait qu'un voile de tristesse était étendu sur ses traits. Sa blessure, aussi bien, avait été trop profonde pour pouvoir se cicatriser avec rapidité. De la déception infinie qu'il avait éprouvée en apercevant Yvonne de Morlaix au seuil de son atelier, il était mal remis encore et en dépit des efforts que Pierre, incessamment, tentait pour le distraire et lui faire oublier, et dépit de la société joyeuse de l'actrice des Variétés qui jouait à son côté le rôle que les bouffons, jadis, tenaient auprès des rois, Gilbert, parmi la gaieté générale, s'enivrait éperdument.

Certes, il n'était point ce soir-là plus affecté que de coutume, et s'il pensait amèrement combien est loin de suffire la fortune pour apporter le bonheur, il savait cependant apprécier à leur valeur le merveilleux décor dans lequel il se trouvait et la qualité parfaite des mets qu'il dégustait en compagnie d'un ami dont il avait pu, à différentes reprises, éprouver le dévouement. En somme, n'eût été le rappel incessant de la douleur qui le martyrisait, Gilbert eût été le plus heureux des hommes. Jeune, beau, élégant, riche et aimé même, qui n'eût

envié son sort ?

Vis-à-vis de son patron, Pierre, ce soir-là, ainsi que toujours d'ailleurs, affectait l'insouciance. Pour ne point réveiller en l'esprit de Gilbert une douleur qu'il savait assoupie, il évitait de faire allusion à leur récent voyage et il se tournait, au contraire, résolument vers l'avenir.

Ne nourrissait-il point l'idée, informulée et assez vague encore, d'emmener de Bailly faire une croisière en Égypte ? Quoi qu'il en soit, Darbois ne jugea pas utile d'évoquer devant son ami la visite que, quelques jours plus tôt, il avait faite à Dage. En parlant de Maxime, il ne doutait point qu'il se fût laissé entraîner à parler encore de Bussac, des bustes d'Yvonne et de sa jeune sœur, enfin, qu'il croyait morte. Et déjà attristé lui-même par les réflexions de Maxime, il se souciait peu alors de faire partager à Gilbert cette tristesse dont il était navré.

— Et alors, beau ténébreux ? quoi de nouveau dans la vie parisienne ? demanda-t-il au comte en continuant d'affecter la gaieté.

— La vie parisienne ? Ah ! mon pauvre Pierre, si tu savais comme je m'en moque ! gouailla le comte.

— Elle a son prix, cependant, répartit l'autre.

— Je n'en disconviens pas, certes, mais que d'autres vies, aussi... commença Gilbert.

— Allons ! Allons ! coupa Darbois qui craignait sans raison que la conversation ne prit un tour fâcheux, tu ne connais pas ton bonheur !

(A suivre).

**Faire de la publicité dans LA GRUYÈRE c'est s'assurer le maximum de chances de succès.**

**AU CINÉMA LUX**  
Vendredi à 8 h. 15, Samedi à 8 h. 15, Dimanche, à 3 h. et 8 h. 15

**SPLENDIDE PROGRAMME**  
**IVAN MOSJOUKINE et CARMEN BONI**  
dans une émouvante aventure romanesque

**AU SERVICE DU TSAR**  
**LA MAISON HANTÉE**  
comédie gaie.

**AU CŒUR DE LA SUÈDE**  
magnifique documentaire.

**A LOUER**  
près des **Ponts de Vaulruz**,  
au bord de la route cantonale,  
**9 poses**  
**de bon terrain**  
avec grange et écurie pouvant loger 15 têtes. 1288  
S'adresser à **Gaspard JOILLET, La Tour-de-Trême.**

**HOMME**  
de toute confiance  
**cherche place**  
pour soigner les gônisses.  
S'adresser à **Publicitas Bulle**,  
sous P. 1285 B.

**Au Magasin de Modes**  
- - En face du Champ de Foire - -

**Mme Jeanne GLASSON**

**Chapeaux pour l'hiver**  
Feutrés - Velours  
Bérets en tous genres

Toujours  
grand choix de  
**CHAPEAUX - -**  
**- - - DE DEUIL**  
- Voiles - Bas -  
- Combinaisons -

**HOTEL DE VILLE, BULLE**  
Dimanche 9 novembre 1930  
**LOTO-CONCERT**  
organisé par la **Société de Gymnastique.**

Toujours de nombreux et beaux lots.  
**SUPERBE MOUTON BLANC**  
**BONNE MUSIQUE**  
1290  
Invitation cordiale. **Le Comité.**

**On demande**  
**une jeune fille**  
de 16 à 18 ans pour aider au ménage et à la campagne.  
S'adresser à **Mme Georges PEGUIRON, à CUARNY** s/ **YVERDON.** 1311

Dimanche 9 novembre 1295  
**CASSEBO**  
à l'Hôtel de la Croix-Blanche  
**CORBIÈRES**  
— BONNE MUSIQUE —  
Invitation cordiale. **La Tenancière.**

**Grand choix de**  
**Potagers et Fourneaux**  
toutes dimensions et pour tout combustible  
4-1 à des prix modérés  
**Eug. SCHINDLER**  
**SERRURIER**  
Rue de Vevey — **BULLE**

**20%**  
de toutes les voitures-automobiles roulant en Suisse sont des **FIAT.**

L'Agence **FIAT** de Lausanne, **Garage Red Star S. A.**, a toujours en stock un grand nombre de voitures d'occasion **garanties revisées.**  
Torpédos **FIAT** 501, 503, 509, etc. à partir de **Fr. 1.5 0.-**  
Conduites intérieures **FIAT** tous les types à partir de **Fr. 1.700.-**

**Voitures de location et Taxis.**  
AGENCE „FIAT“ :  
**Garage Red Star S. A.**  
Avenue du Léman, 2. Téléph. 24.417.  
**- LAUSANNE -**

Dimanche 9 novembre, dès 3 h.  
**CONCERT**  
par l'Orchestre „**Sonny Boy**“.  
1308 **Le tenancier : MOOSER**

Lorsqu'il fume dans sa "Bouffarde" du fabac **Corneflo**  
**Le Fumeur difficile se tait**  
et savoure la douceur et le goût bien corsé de cet excellent tabac. Le Corneflo n'est pas plus cher que le tabac vendu ouvert, mais il est toujours et réellement très bon. Cette marque de fabrique

en garantissant l'authenticité.  
Wiedmer Fils S.A. Manufacture de tabacs. Wasen/7

**FIANCÉES**  
Bonne récompense est offerte à personnes pouvant fournir adresses de jeunes filles fréquentant sérieusement ou fiancées récemment.  
Ecrire **Comptoir du Lin, la GEDANCE, Vevey-La Tour.** P. 407-505 L.

**A VENDRE**  
**UN GRAND FOURNEAU**  
en tôle, garni molasse, conviendrait pour grand local. Etat de neuf. 7065  
S'adresser à **Mme BEAUD,** entrepreneur, **ALBEUVE.**

**Rasoirs de sûreté**  
d'excellente qualité  
**AU MAGASIN AU PROGRÈS, BULLE**

**A LOUER**  
à Broc, pour date à convenir, bel **appartement**  
3 chambres et dépendances, jardin.  
S'adresser à **Publicitas Bulle**,  
sous P. 7068 B.

**A LOUER**  
près de la ville  
**joli appartement**  
de 3 chambres, cuisine, bûcher.  
S'adresser à **Charles PITET,** aux **Boutheys.** 7066

**Mises de bois**  
**Samedi 8 novembre,**  
ou vendra dans la forêt des **Combes :**  
30 stères sapin sec, 14 tas d'éclaircies secs, 4 lots de plantes sèches ou déracinées et une forte dépouille.  
Rendez-vous à **2 h.** au chalet de la **Gissetaz.**  
1315 **L'inspecteur forestier de la Gruyère.**

**Une bonne crème fait durer vos chaussures.**  
Il y a **une immense différence** d'employer pour vos chaussures une bonne ou mauvaise crème.  
La bonne crème rend le cuir souple et durable, la mauvaise l'abîme.  
Employez „**PERFEX**“ la bonne crème fribourgeoise, composée de vraies cires. Elle rend vos souliers souples et imperméables et nourrit le cuir.  
Vous pouvez l'obtenir en boîtes, pots ou tubes, dans chaque bon magasin. 78-3  
**USINES „PERFEX“, FRIBOURG.**

**Vente juridique d'hôtel.**  
L'Office des Faillites de la Gruyère vendra, en premières enchères, le **17 novembre, dès 14 heures, à son bureau, Château de Bulle,** les art. 672, 673, 409 formant  
**l'Hôtel de Jaman à MONTBOVON**  
comprenant : café, salles à manger, chambres meublées, jardins ombragés. Taxe cadastrale Fr. 60.510.— Estimation de l'Office Fr. 65.000.— avec le mobilier d'exploitation.  
34-1 **L'Office des Faillites, Bulle.**

**JEUNE HOMME**  
cherche place comme **aide fromager.**  
S'adresser à **Publicitas Bulle**,  
sous P. 7067 B.

**Travaux d'impression soignés à l'Imprimerie du Journal.**